



L'Écho de Maillé

EDITION

2019 - 2020

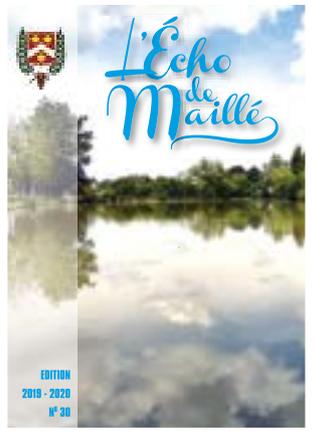
N° 30

VENTE REPARATION
TOUTES MARQUES
MOTOCULTURE/MOTOCYCLE
MOBILE : 06.82.17.92.84



RD 910 L'Écuellie 37160 LA CELLE ST AVANI
TEL : 02.47.65.03.58

ETANG DE MAILLÉ



Sommaire

La Petite Supérette
de Claire



02 47 65 28 72
37800 NOUÂTRE



Charpente - Couverture - Zinguerie
Fumisterie - Ossature bois - Isolation - Ramonage

Sarl **NARBONNE Jérôme**

4, rue des Cordeliers, 37220 L'ÎLE-BOUCHARD
Tél. 02 47 58 66 77 - 06 28 41 20 74
sarnarbonne@orange.fr

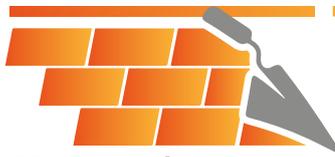
ÇA NET ' TOIT

NETTOYAGE / DÉMOUSSAGE
TOITURES - PIGNONS - FAÇADES

Entretiens ESPACES VERTS
Elagage

Multiservices à la Demande
Stéphane LORENZI 02.47.65.23.05
37800 POUZAY 06.72.01.96.85

SAS SOUBISE JULIEN



MAÇONNERIE GÉNÉRALE

Maçonnerie
Taille de Pierre
Terrassement
Carrelage

www.sassoubisejulien.com
0247652746 - 0681130494
julien@soubise@gmail.com
ZA de Talvois - 37800 NOUÂTRE

LE MOT DU MAIRE page 3

LES ASSOCIATIONS

- BELLE TABLE page 4
- AUTOMNE DE LA VIE page 4
- ASSOCIATION COMMUNALE DE LA CHASSE .. page 5
- ASSOCIATION POUR LE SOUVENIR DE MAILLÉ . page 5
- LAM page 6
- MAILLÉ LIVRE OUVERT page 6
- BIBLIOTHÈQUE DE MAILLÉ. page 7
- FCS2M & APFSM page 8

LA VIE SCOLAIRE

- APE DU RPI page 9
- LE MOT DE L'ÉCOLE DE MAILLÉ page 10
- COLLÈGE PATRICK BAUDRY DE NOUÂTRE .. page 11

VIE COMMUNALE

- PLANTATION D'ARBRES page 12
- MONIQUE LECAM - MAISON DU SOUVENIR . page 13
- DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL pages 14 à 16
- NOS JOIES ET NOS PEINES page 16
- ACPG CATM page 16
- URGENCE CHEZ LES SAPEURS POMPIERS page 17
- LA COMMUNE EN IMAGES. page 18 & 19
- TARIFS COMMUNAUX page 20
- CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2020. page 20

VIE PRATIQUE

- ADRESSES UTILES page 21
- SAISON CULTURELLE page 22
- LE RELAIS EMPLOI DE SAINTE-MAURE page 22
- SYNDICAT DE LA MANSE page 23
- LE SIEIL page 23

Nous tenons à remercier les personnes qui nous ont confié leurs photographies, ainsi que les annonceurs pour lesquels nous vous demandons de réserver vos achats et vos travaux, ils sont le tissu économique de notre région.

Directeur de publication : **BERNARD ELIAUME**

Les articles publiés engagent la seule responsabilité des auteurs à l'exclusion de celle de la municipalité de Maillé.

Rédaction : **Dominique ROBIN et la Commission Information et Communication**

Mise en scène graphique **ATELIER NOYANTAIS**

Impression numérique **IMPRIMERIE BERTON**



Madame, Monsieur,

En complément du site internet www.maillé.fr et du Mairie Infos dont le 160^e exemplaire a été récemment distribué, voici le 30^e numéro de l'Écho de Maillé.

Vous y trouverez des informations locales concernant les activités associatives, la vie de l'école et du collège, les services mis à votre disposition et les principales décisions du conseil municipal de Maillé.

Les manifestations festives et sportives, la formation et l'entraînement des footballeurs, la chasse, la lecture, les actions pédagogiques du travail de mémoire, la défense et la valorisation du patrimoine local, l'aide aux projets et activités de l'école, les animations pour les aînés, la mutualisation des moyens matériels des associations communales, les randonnées, les visites extra communales, la brocante, la chasse aux œufs, la fête des habitants, ...voilà un inventaire non exhaustif d'activités proposées aux habitants de la commune.

Si vous souhaitez le maintien de ces actions et le développement d'autres activités, vous serez les bienvenus au sein de ces différentes associations.

Que toutes celles et tous ceux donnant leur temps et leur énergie pour que tout cela existe sur le territoire communal soient vivement remerciés !

Avec la proximité des élections municipales, ce texte ne mentionne pas les actions de la municipalité. Ceci respecte la jurisprudence et le code électoral qui recommandent essentiellement la neutralité des propos.

En attendant de vous retrouver samedi 18 janvier 2020 pour les vœux de la municipalité, je vous présente mes meilleurs vœux de santé et de prospérité, pour vous et vos proches, pour cette nouvelle année 2020.

*La cérémonie des vœux se déroulera salle de la Mairie,
le samedi 18 janvier 2020 à 11 heures.*

B. ELIAUME
MAIRE DE MAILLÉ

VICE PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TOURAINE VAL DE VIENNE





Belle Table

Notre association loi 1901 inscrite au Registre du Commerce permet de louer de la vaisselle, des tentes de réception et divers matériels à des prix très intéressants dans le but de rendre service à tous. (Habitants de Maille ou extérieurs).

En cas de besoin, nos membres bénévoles seront heureux de vous renseigner.

L'association « Belle table » vous présente tous ses vœux et vous souhaite une excellente année 2020.

LE BUREAU : Association Belle table (06.44.05.83.65)
 PRÉSIDENT : Francis Jahan LAM
 VICES PRÉSIDENTS : Bernard Soubise ACCM , Besnault Joël FCS2M
 TRÉSORIER : Bernard Demassougne ACCM
 TRÉSORIÈRE ADJOINTE : Valérie Carré LAM
 SECRÉTAIRE : Sébastien Roy LAM
 SECRÉTAIRE ADJOINTE : Florence Besnault FCS2M
 MEMBRES : Damien Saulnier - LAM ; Joël Champigny - ACCM ;
 Guy Soubise - FCS2M ; Christophe Jahan - LAM ;
 Valérie Lambel - LAM.
 MEMBRES SUPPLÉANTS : Tous les membres des bureaux de chaque association sous la responsabilité de leurs présidents respectifs.

Notre club ne comporte plus que 19 adhérents du fait du vieillissement et du handicap qui empêche parfois d'assister aux activités. Nos réunions ont lieu les après-midi des 2^e et 4^e jeudis de chaque mois et se déroulent dans une bonne ambiance.

Si vous souhaitez découvrir nos activités et passer un agréable après-midi, venez nous retrouver à la salle associative un jeudi après-midi.

Notre atelier mémoire fonctionne très bien, le premier jeudi de chaque mois de 9 h 30 à 11 h 30.

L'Automne de la Vie

Nos activités pour 2020 :

- Galette des rois : **9 janvier**
- Assemblée générale : **13 février**
- Repas du club : **4 juin**
- Repas d'été : **16 juillet**
- Repas de Noël : **17 décembre**

*Nous présentons
à toutes et tous,
nos Meilleurs Vœux pour 2020*



LE BUREAU :

Président : Roger Arnault
 Vice-président : Julien Bourgoing
 Secrétaire : Anne-Marie Arnault
 Trésorière : Gisèle Bourgoing

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE DE MAILLÉ



VOS DATES A RETENIR

LOTO

le 2 février 2020 à la salle polyvalente

RÉUNION GÉNÉRALE DES CHASSEURS

le vendredi 28 février 2020 à 18h30

Meilleurs Vœux à tous pour 2020

La remise des cartes a eu lieu le 21 Septembre 2019 au cours de la réunion d'informations des chasseurs. Le nombre de chasseurs est de 24. Cette année l'association a l'autorisation de prélever 12 lièvres et 10 chevreuils. Il sera lâché au cours de la saison 270 faisans et 220 perdrix rouges et grises.

Les dates des battues aux nuisibles paraîtront dans la presse. Au cours des battues aux grands gibiers des signalisations seront installées pour la sécurité de tous.

LE BUREAU

PRÉSIDENT	SOUBISE Bernard
VICE PRÉSIDENT	BERNARD Xavier
SECRÉTAIRE	MATHON Bertrand
SECRÉTAIRE ADJOINT	JAHAN Francis
TRÉSORIER	DEMASSOUGNE Bernard
TRÉSORIER ADJOINT	CHAMPIGNY Frédéric
MEMBRES	SOUBISE Frédéric CHAMPIGNY Joël NORGUET Jean-Michel DOUCET Jean-Jacques

ASSOCIATION POUR LE SOUVENIR DE MAILLÉ

Depuis le 1^{er} janvier 2019, l'association Pour le Souvenir de Maillé assure la gestion de la Maison du Souvenir. Si cela a nécessité un important travail de restructuration de l'association, le fonctionnement semble désormais assuré.

Cette année, la commémoration du 75^e anniversaire du massacre a été présidée par la Secrétaire d'État auprès de la Ministre des Armées. Il s'agit de la 5^e visite d'un représentant d'un gouvernement français à Maillé depuis 2014, signe de la reconnaissance, tant du drame que du travail accompli par la Maison du Souvenir.

Le moment fort de cette année a été la journée organisée le 26 août, qui a vu des représentants d'une importante délégation allemande rencontrer des survivants du massacre. Ces moments de témoignages ont particulièrement marqué nos invités, qui ont décidé de renouveler l'opération l'an prochain afin de poursuivre ces échanges riches, instructifs et émouvants.

Renseignements au 02 47 65 24 89



Cette année encore, la Maison du Souvenir a organisé un échange de jeunes adultes français et allemands en situation sociale, familiale ou judiciaire difficile. À l'issue d'une semaine ponctuée de moments de réflexion sur l'histoire, de demi-journées de travail et d'activités plus ludiques, une cérémonie a été organisée pour les remercier pour leur travail. En 2019, le groupe a poursuivi l'entretien d'un tronçon du Réveillon coordonné par le Syndicat de la Manse étendu.

Loisirs Animations de Maillé

DATES À RETENIR POUR 2020

4 juillet SORTIE LAM

13 juillet FÊTES DES HABITANTS

11 octobre BROCANTE

22 novembre LOTO



Nous venons faire avec vous le bilan de 2019 et vous proposer de participer aux activités 2020.

Nous avons pu réaliser nos projets, personne n'a baissé les bras. Nous remercions tous les participants.

• **L'Assemblée générale le 27 janvier 2019**, a permis de faire le bilan et le calendrier 2020. Les membres du bureau ont été reconduits.

Notre prochaine assemblée générale aura lieu le 19 janvier 2020, à 10h30, à la salle des associations.

• **Le loto du 25 novembre 2018** a été assez satisfaisant et nous avons pu aider les trois écoles (Maillé, Marcilly, Nouâtre), l'association des Paralysés de France et le Téléthon comme nous le faisons depuis de nombreuses années.

• **La sortie ballade à pied ou à vélo du 19 mai 2019** a été un échec. En effet une seule personne de la commune y a participé, si nous enlevons les extérieurs et les membres du LAM. Nous annulons donc cette sortie pour 2020.

• **Le samedi 6 juillet 2019** c'est au Puy du Fou que nous nous sommes défoulés sous un beau soleil et grosse chaleur. Tout le monde a apprécié. Pour notre prochaine sortie le 4 juillet 2020 vous serez informés dès que possible.

• **Le 13 juillet 2019**, la fête des habitants et de leurs amis, organisée avec la commune permet de se retrouver, d'échanger, de se connaître, de se revoir dans l'esprit « fête des voisins » et le tout gratuit (ce qui devient très rare). Le LAM offre à tous le pot de l'amitié et met à disposition le barbecue pour vos grillades. Pendant le repas tiré du sac, une ambiance musicale est assurée. Ensuite la soirée se poursuit avec le défilé aux lampions suivi du feu d'artifice. Et pour clôturer cette journée vous pouvez venir danser à la salle des fêtes. Nous vous espérons plus nombreux cette année !!!

• **La brocante du 13 octobre 2019** s'est déroulée sous un temps magnifique. Beaucoup d'exposants, expositions et animations dans la salle des fêtes ont été un succès. Les visiteurs et acheteurs ont été très présents et les vendeurs se sont déclarés très satisfaits.

Les membres de Loisirs Animations de Maillé vous présentent tous leurs meilleurs vœux pour 2020

Le bureau du LAM



LE BUREAU

Francis Jahan,
Michel Lambel,
Erika Soubise,
Valérie Carré,
Pascale Saulnier,
Sébastien Roy,
Valérie Lambel,
Nicole Jahan,
Elisabeth Pannetier,
Damien Saulnier,
Lydie Saulnier,
Christophe Jahan,
Thierry Carré,
Frédéric Soubise,
Jean Rotival



Que vous soyez romans de terroir, fan de musique, «bd-phile», livres fantastiques, livres à gros caractères ou jeux, la bibliothèque « Maillé à Livre Ouvert » est faite pour vous ! Alors réveillez le lecteur qui est en vous !

BIBLIOTHÈQUE

Maillé à Livre Ouvert

Des tigres, des girafes, une chasse, des plantes, un concours, des histoires à écouter, des chocolats, des brins de caouette... Mais qu'est-ce donc ? Un inventaire à la Prévert ? Non, un condensé des animations proposées en 2019 par votre bibliothèque « Maillé à Livre Ouvert ». Le point commun : les échanges et les livres bien sûr...

Cette année on vous a emmené en Afrique avec les Coups de cœur de lecture Jeunesse le 06 avril et les enfants des écoles de Maillé et Marcilly-sur-Vienne à l'Île Bouchard. Onze bibliothèques dont la vôtre avec le soutien de la DDLP et de la Communauté de Communes Touraine Val de Vienne proposent chaque année aux écoles participantes plusieurs albums à lire pendant l'année ; les élèves élisent les albums préférés et le palmarès est annoncé lors d'une journée festive.

Le 27 avril, étaient organisées « **une chasse aux œufs de Pâques dans le jardin de la bibliothèque ainsi que ses portes ouvertes** ». Vif succès pour cette 2^e édition, 25 enfants et une vingtaine d'adultes étaient au rendez-vous. Au programme, des chocolats et des histoires par Isaura et Emmanuel, devenus conteurs pour cette journée spéciale !

Le 13 octobre, à l'occasion de la brocante, c'est à un « **Troc de plantes et de livres** » que nous vous avons invités. Vous avez été nombreux de Maillé et d'ailleurs à nous encourager et nous dire votre envie de nous revoir...

Le 16 novembre, nous vous avons proposé un concours de gâteaux et autres délices sucrés : « **Les meilleurs pâtisseries de Maillé** ». Au menu, de la gourmandise rien que de la gourmandise...

Parce que nous sommes gourmands et que toutes ces animations nous ont ouvert l'appétit, nous les reconduisons en 2020 avec un supplément !

- **Un abonnement à « Kilimax » de l'école de loisirs : 1 livre/mois pour les 5/7ans.**
- **Les « samedis-jeux » : tous les premiers samedis de chaque mois à compter de février 2020 = venez à la bibliothèque jouer aux jeux de société avec les vôtres ou les nôtres !**

Nos dates à retenir pour 2020 !!!

- **Samedi 11 janvier** : Assemblée générale à 15 h, salle des associations.
- **Samedi 4 avril** : Coup de cœur Jeunesse à partir de 09 h 30 au centre municipal de l'Île Bouchard pour des animations et la remise du palmarès des albums sur le thème de l'Eau.
- **Samedi 25 avril** : Chasse aux œufs et Portes ouvertes à la bibliothèque.
- **Dimanche 11 octobre** : Troc de plantes et de livres à l'occasion de la brocante.



La bibliothèque « Maillé à Livre Ouvert » est une association qui vous propose :

- un accès à plus de 2 800 livres albums, BD, DVD, CD documentaires pour enfants et adultes ; dont près de 200 sont renouvelés à minima tous les 6 mois ; gratuit pour les enfants.
- un accès au site de réservation de la Direction Départementale du livre (DDL) et au portail numérique « Nomade » pour plus de choix et des formations en ligne au code de la route, à certains logiciels et langues étrangères.
- un accueil hebdomadaire des classes de CP et CE1 de l'école de Maillé pour des moments lecture par Anne-Marie et Martine.
- un service de portage de livres à domicile pour les personnes à mobilité réduite.

Et tout ça, gratuitement pour les enfants et pour 7 euros/an pour les adultes.

Où nous trouver ?

Rue du 25 Août au bout de l'école

Permanences :

- Vendredi de 16h à 18h
- Samedi de 10h à 12h

02.47.65.37.56

bibliotheque@maille.fr

Présidente : Nathalie Nguba

Secrétaire : Jacky Petit

Trésorier : Sébastien Ferrer

Membres actifs : Anne-Marie Prouteau, Martine

Petit, Betty Pastural, Monique Le Cam,

Michèle Norguet

*L'équipe de
« Maillé à Livre Ouvert »
vous présente ses meilleurs vœux
pour l'année 2020.*

A.P.F.S.M.



L'Association de Promotion du Football Sainte Maurien gère les footballeurs de 6 à 18 ans des clubs Antogny le Tillac, FSC2M (Maillé, Ste Maure de Touraine), Ports / Nouâtre et Sepmes-Draché.

Avec nos 203 licenciés, nous avons engagé cette année 12 équipes (2 U7; 2 U9;

3 U11, 3 U13, 1 U15 et 1 U18). Nous assurons 2 entraînements par semaine et les matches le samedi.

Les enfants peuvent s'entraîner sur les terrains de Ste Maure, Nouâtre ou Ports selon leur possibilité. Les matches ont lieu à Maillé (1 U11 & U18), Nouâtre (1 U11), Ports (1 U13), Sepmes (1 U13) et les autres équipes à Ste Maure.

L'encadrement est assuré par deux éducateurs diplômés, avec l'aide de bénévoles et parents. Grâce au travail des entraîneurs et des bénévoles qui accompagnent nos enfants chaque semaine,

les progrès sont très satisfaisants : équipes en Elite, 1ère série, les résultats sont prometteurs.

Nous vous invitons à venir encourager les enfants lors des matches et plateaux le samedi et à nous suivre via notre site internet : apfsm@jimdo.com

Le bureau de l'APFSM vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2020.

Président : Pascal CHAMPIGNY



FCS2M

551126@lcfot.fr
www.fcs2m.fr

RÉTROSPECTIVE de l'année 2019

Notre année 2019 a été ponctuée par plusieurs manifestations qui nous permettent de nous rencontrer en dehors de matches de foot :

• **Janvier et Mars**, nos traditionnels lotos ont bien fonctionné. Les fonds récoltés nous aident à acheter des équipements pour nos licenciés.

• **Avril** : nos U13 sont en finale de la Coupe du District.

• **8 Mai** : tournoi de nos jeunes U11 et U13. Nous avons accueilli 16 équipes du secteur. Ces tournois sont des moments de partage entre les enfants et les éducateurs.

• **Juin** : tournoi inter-entreprises : 8 équipes de sont affrontées dans la bonne humeur mais le temps a quelque peu gâché la fête. Nous réfléchissons à une nouvelle formule.

• **Juillet** : séjour de 3 jours à Ayllon en Espagne dans le cadre du jumelage avec Ste Maure. Nos jeunes U15 ont pu affronter une équipe U18 de la ville et visiter les alentours. Cela a été un bon moment de partage. Les enfants et les parents étaient ravis. Nous remercions le comité de jumelage d'avoir pensé à nos joueurs et les transports DODIN pour le voyage agréable.

• **Août** : match de Coupe de France et tournoi de la Communauté de Communes.

• **Septembre** : reprise des différents championnats. Tournoi U15 regroupant 8 équipes. Bons matches de reprise pour les jeunes. Confirmation de l'emploi de notre éducateur Kévin BARON par la transformation de son CDD en CDI.

• **Octobre** : stages de vacances pour les U9, U11 et U13. De nouveaux stages sont prévus aux prochaines vacances.

• **Décembre** : traditionnel plateau de Noël pour les U7. L'occasion de rencontrer le Père Noël.

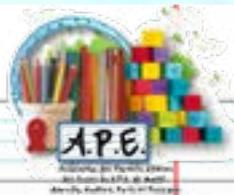
La fin de l'année 2019 a été compliquée pour nos championnats. En effet, la météo nous a contraints à remettre plusieurs matches. Nous espérons que 2020 sera plus sympa !

Concernant notre effectif, il est relativement stable. La Coupe du Monde Féminines ne nous a malheureusement pas apporté plus de licenciées. Nous pouvons tout de même compter sur notre équipe féminine sénior pour les représenter.

Nous remercions nos sponsors, nos supporters, les parents, nos joueurs et joueuses, nos dirigeants et les mairies de Maillé et de Ste Maure pour l'entretien des installations et leur soutien.



Programme de l'année 2019/2020



NOVEMBRE

Samedi 23 : «Jeux grignote»
après-midi/soirée jeux de
société de 15h30 à 22h30
(salle des fêtes de Marcilly-Sur-Vienne)



DECEMBRE/AVRIL

Distribution de chocolats
pour Noël et pour Pâques



JANVIER

Vendredi 31 : loto (soir)
(Salle des fêtes de Ports-Sur-Vienne)



FEVRIER/MARS

Laissez-vous tenter par
les brioches Vendéennes!!!



MARS

Samedi 7 : Carnaval !
Venez déambuler en
costume et faire la fête!
(cantine de Nouâtre)



MAI

Samedi 16 : trail (+ courses
enfants par catégorie) et marche
(l'après-midi à Marcilly-Sur-Vienne)



JUIN

Pour accompagner l'arrivée
de l'été, commandez
vos saucissons!



LES BENNES A PAPIER

Tout au long de l'année, plusieurs
rendez-vous.

du 10 au 14 février 2020
du 19 au 23 juin 2020
du 1^{er} au 5 octobre



SAMEDI 20 JUIN :

Pour clore l'année,
Fête des écoles
À Marcilly-Sur-Vienne



Les bénéfices de ces actions permettent d'aider au financement d'activités pédagogiques de nos enfants!
N'hésitez pas à nous rejoindre!!! En 2019, 750 euros de distribués à chaque école grâce à vous! Vous pouvez
vous connecter : [ape-nouatre-marcilly-maille](https://www.facebook.com/ape-nouatre-marcilly-maille) ou nous envoyer un mail : ape37800@gmail.com

Contacts : Alicia Couture (06 27 32 34 67) ou Aline Halençak 06.22.49.43.37

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique.

L'APE (Association des Parents d'Elèves) a pour objectif de soutenir financièrement les projets et activités pédagogiques de nos 3 écoles (sorties, matériel...). Lors de l'Assemblée Générale du 16 octobre 2019, un nouveau bureau a été désigné :

• Alicia COUTURE (Présidente), Aline HALENÇAK (vice-Présidente),

• Sonia MELLITI (trésorière), Audrey PORTRON (trésorière adjointe),
• Christine PROUTEAU (secrétaire) et Pascal BOURON (secrétaire adjoint).

Au programme pour cette année scolaire :

Nous avons débuté nos actions par un moment de convivialité intergénérationnel autour des jeux de société le 23 novembre. D'autres actions seront à venir : chocolats de Noël, vente de brioches Vendéennes (toujours aussi délicieuses!), un loto (fin janvier), carnaval (en mars), les chocolats de Pâques, un trail (en mai) et une vente de saucissons pour accompagner l'arrivée des beaux jours! La collecte de papier avec les bennes sera reconduite cette année encore! Plusieurs dates pour les bennes sont déjà fixées : du 10 au 14 février, du 19 au 23 juin et du 1^{er} au 5 octobre.

L'année scolaire s'achèvera en juin avec la fête des écoles à Marcilly-sur-Vienne.

Tous les parents sont les bienvenus pour apporter dynamisme, enthousiasme et aide bien sûr! Votre soutien et votre participation à nos différentes animations en 2018/2019, **nous ont permis de distribuer 750 euros à chaque école !!!**

N'hésitez pas à prendre contact avec l'un des membres du bureau pour venir nous rejoindre.

Contacts : [Alicia Couture](https://www.facebook.com/ape-nouatre-marcilly-maille) : 06.27.32.34.67

ou [Aline Halençak](https://www.facebook.com/ape-nouatre-marcilly-maille) : 06.22.49.43.37

notre page facebook :

[APE-NOUATRE-MARCILLY-MAILLE](https://www.facebook.com/ape-nouatre-marcilly-maille)



Groupama
PARIS VAL DE LOIRE

**SARL Garage
Pinot Laurent**

6 route de Bayonne - 37160 La Celle Saint-Avant
Tél : 02 47 65 54 63 - Fax : 02 47 65 13 07



Le mot de l'école de Maillé



Le Regroupement Pédagogique Intercommunal de Maillé, Nouâtre, Pussigny, Ports-sur-Vienne et Marcilly-sur-Vienne accueille cette année 171 élèves.

Les enseignantes de l'école de Maillé font classe le lundi, mardi, jeudi et vendredi :

- de 9 h 00 à 12 h 20 (ouverture du portail à 8 h 50)
- de 13 h 55 à 16 h 35 (ouverture du portail à 13 h 45).

Concernant notre thème de l'année, il sera axé sur le voyage à travers les différents continents.

Des intervenants extérieurs aident les deux enseignantes à la réalisation de ce projet et participent aux activités éducatives :

- *Séverine ANOUIL* intervient en musique le mardi après-midi
- *Thierry TCHANG-TCHONG* en théâtre un jeudi matin sur deux.
- *Les bénévoles de la bibliothèque municipale* de Maillé assurent différentes animations autour de la lecture enfantine, le jeudi après-midi.

L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE

Voici les enseignantes et les effectifs par classe pour l'année scolaire 2019-2020 :

ECOLE MATERNELLE DE NOUÂTRE

Cycle 1 → 64 élèves

- **Emilie DYS** → 20 TPS-PS
ATSEM : *Florence Quenault*
- **Magalie OBLIGIS** (directrice) → 23 MS
ATSEM : *Céline Marquet*
- **Stéphanie DUBOIS** → 21 GS.
ATSEM : *Christine Mauclerc*
- **Alan CORNU** → ZIL.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE DE MAILLÉ

Cycle 2 → 42 élèves

- **Karine HÄMMERLÉ** (directrice) → 22 CP
- **Céline ARNAULT** → 20 CE1

ECOLE ÉLÉMENTAIRE DE MARCILLY-SUR-VIENNE

Cycle 2 & 3 → 65 élèves

- **Sophie PERRIN** (directrice) → 16 CE2.
- **Erika SOUBISE** → 27 CM1.
- **Sandrine DOURY** → 22 CM2.



Ets RICHARD

Tracteurs - Matériel de travail du sol - Motoculture

VENTE - ENTRETIEN - RÉPARATION

- Matériel agricole
- Motoculture de plaisance
- Manutention



Climatisation sur tout véhicule

richard-garage@wanadoo.fr

51, rue Moulin - SAINTE-MAURE - 02 47 65 41 23

EARL LES BIQUETTES DU CLOS

Fromage de chèvre fermier

Claudy et Cécilia



Tél : 02.47.65.20.79

Le Clos
37800 Marcilly sur Vienne

06.75.33.12.41 ou 06.60.82.24.19
lesbiquettesduclos@gmail.com



Christophe
et Estelle Morin

BOULANGER PÂTISSIER

34, place du 11 Novembre
37800 Nouâtre
Tél./Fax : 02 47 65 20 20



Une journée avec Louis XIV

Le Collège Patrick Baudry au service d'une réussite ambitieuse des élèves

L'année scolaire 2018-2019, a vu la poursuite et la mise en place de nombreux projets d'ouverture culturelle et de solidarité. L'accompagnement des élèves dans leur travail scolaire a été renforcé avec la mise en place du dispositif « coup de pouce » (devoirs faits).

L'année scolaire 2018-2019 a encore une fois particulièrement été marquée par la mise en œuvre du projet « Cycle 3 en résidence : Consolidons le passage ! ». Cette action a pour but de rapprocher les enseignants du premier et second degré afin de construire ensemble des outils pédagogiques facilitant le passage de l'école au collège et permettant la montée en compétences de tous les élèves. Parallèlement l'ouverture culturelle a été renforcée avec un

travail tout au long de l'année autour de « Une journée avec Louis XIV » animé par une troupe de musiciens et des costumes fabriqués intégralement par les élèves. Une subvention de 8000€ ayant été accordée pour ce projet.

Ces projets d'envergure et innovants ont été une nouvelle fois reconnus et valorisés par la visite d'officiels. Les résultats aux examens sont en progrès.

Par ailleurs une journée de prévention à la sécurité routière a été organisée et le collège s'engage pleinement dans les actions de développement durable avec une réduction des déchets alimentaires en partenariat avec le CPIE, la mise en place d'un poulailler...

La liste des projets et actions au service de la réussite des élèves est longue. De plus, les travaux de rénovation se poursuivent dans de nombreuses salles de classes, les couloirs, la réhabilitation du foyer des élèves, la création d'une salle de réunion.

Nous remercions vivement les municipalités pour leur soutien qui permettent de soutenir nos sorties scolaires.

Nous sommes certains que la dynamique engendrée, permettra de construire pour les élèves actuels et futurs, leur réussite.

Les élèves, la direction et l'ensemble des équipes technique, éducative, pédagogique du collège Patrick Baudry vous souhaitent une excellente année 2020 !

Le principal du collège
FRÉDÉRIC LIBOUREL



PLANTATION D'ARBRES

Une centaine de peupliers quinquagénaires des abords de l'étang de Maillé ont dû être abattus afin de préserver la sécurité des personnes.

Le conseil municipal a aussitôt décidé d'organiser la replantation d'arbres et arbustes d'essences adaptées à cet environnement particulier.

Avec la participation du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Touraine Val de Loire, du Syndicat de la Manse Étendu, des élèves et des enseignantes de l'école de Maillé, de conseillers municipaux et d'habitants enthousiastes, environ 80 arbres et arbustes, d'essences diverses (saules marsault, saules blancs, aulnes glutineux, chênes pédonculés, noyers communs,) ont été plantés au bord du Réveillon, de l'étang et du chemin sud de l'étang. Il a été nécessaire d'utiliser bottes, râtaux, pelles, griffes et mini pelle pour mettre en place cette centaine d'arbres. Une des animatrices du Syndicat de la Manse a organisé une action pédagogique pour les nombreux élèves de l'école de Maillé, présents et acteurs de cette action positive.

Pour compléter cette action, en 2020, au sud de l'étang, sur la parcelle communale, un reméandrage du Biez doit être réalisé par le Syndicat de la Manse Etendu avec la commune. Au droit de ces travaux, des arbres et arbustes seront plantés. En complément, une zone humide plus importante, zone favorable à la reproduction piscicole, sera aménagée en berge nord de l'étang.



Monique Le Cam a fait valoir ses droits à la retraite



Après 28 années de bons et loyaux services assurés à la Poste de Maillé, Monique LE CAM a fait valoir ses droits à la retraite.

Le 15 juillet 1991, la Poste de Maillé voyait l'arrivée de Monique LE CAM qui succédait à Jacqueline ROY retraitée. Avant d'arriver à Maillé, Monique fut auxiliaire PTT à la Poste de Nouâtre durant 16 années; de 1975 à 1991.

A Maillé, de 1991 à 2005, elle assura le poste de gérante de l'Agence Postale, puis en 2005, elle devint salariée de la commune puisque la Poste menaçant de fermer; le conseil municipal décida que l'Agence Postale deviendrait communale afin de continuer à assurer les services aux habitants.

Nous souhaitons à Monique, une longue et belle retraite, bien méritée.

Valérie Carré remplaçant Monique durant les congés, assure désormais l'accueil de l'APC.

LA MAISON DU SOUVENIR

Si la Maison du Souvenir n'a pas proposé d'exposition inédite en 2019, elle n'en n'est pas moins restée très active en coulisses. En effet, une grande partie du travail a été liée à la structuration du fonctionnement suite au passage en statut associatif, travail de fond nécessaire avant d'envisager tout développement.

La structure a néanmoins battu un nouveau record en terme d'accueil du public scolaire, avec 3 200 élèves reçus sur l'année. La fin des témoignages directs, désormais beaucoup plus rares, a été compensée par une offre pédagogique plus étoffée, l'équipe proposant désormais des activités sur la propagande, le travail judiciaire et très prochainement sur les fake-news et théories du complot.

La Maison du Souvenir propose aussi depuis quelques



mois en prêt une exposition consacrée au massacre de Maillé, exposition qui peut être mise à disposition d'écoles, de bibliothèques, de structures culturelles ou de collectivités.

Nous rappelons que la Maison du Souvenir est gratuite pour les habitants de Maillé. N'hésitez pas à nous rendre visite. Nous serons ravis de vous accueillir et de vous faire découvrir ou redécouvrir l'histoire de notre village et de vous expliquer notre travail auprès de tous les publics.

La Maison du Souvenir est ouverte de 10h30 à 13h00 et de 14h00 à 18h00 du lundi au vendredi.

Ouverte le samedi de 10h30 à 13h00 et de 14h00 à 18h00 et le dimanche de 14h00 à 18h00 du 1^{er} avril au 30 novembre.

► RÉUNION DU 17 JANVIER 2019

DEBAT SUR LES ORIENTATIONS GENERALES DU PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES (PADD) DANS LE CADRE DE L'ELABORATION DU PLUI

Monsieur le Maire expose le projet de PADD.

Après cet exposé, Monsieur le Maire déclare le débat ouvert, la parole est donnée aux membres du conseil municipal. Il ressort de ce débat les remarques suivantes :

-Ce document ajoute de la complexité et des contraintes supplémentaires au millefeuille légal et règlementaire s'opposant au développement de nos territoires ;

-Il n'est pas fait mention du village martyr et du bâti du bourg reconstruit ;

-Il n'est pas fait mention de la LGVSEA et des nuisances sonores émises par celle-ci.

Le conseil municipal a débattu sur les orientations générales du PADD.

La tenue de ce débat est formalisée par la présente délibération à laquelle est annexée le projet de PADD.

CONVENTIONS AVEC L'ASSOCIATION « POUR LE SOUVENIR DE MAILLE » DANS LE CADRE DE LA GESTION DE LA MAISON DU SOUVENIR

Le Conseil Municipal, vu la délibération du Conseil Municipal n° 2018-041 du 4 octobre 2018 portant dissolution du budget annexe « Maison du Souvenir » à compter du 1er janvier 2019, considérant que la gestion de la Maison du Souvenir est désormais assurée par l'association « Pour le Souvenir de Maille », considérant qu'il convient de déterminer les modalités de gestion et de mise à disposition des locaux et des biens,

Après avoir pris connaissance de la convention de partenariat entre l'association « Pour le Souvenir de Maille » et la Commune pour la gestion de la Maison du Souvenir, avoir pris connaissance de la convention triennale de mise à disposition des locaux de la Maison du Souvenir entre l'association « Pour le Souvenir de Maille » et la Commune, avoir pris connaissance de la convention de don de biens mobiliers entre l'association « Pour le Souvenir de Maille » et la Commune,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte les termes de ces conventions et autorise le Maire à signer lesdites conventions.

GROUPEMENT DE COMMANDE DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE VOIRIE 2019

Le Conseil Municipal, considérant qu'il est nécessaire de réaliser en 2019 des travaux de voirie, que d'autres communes vont également procéder à des travaux de voirie, que la mutualisation des besoins permettrait d'obtenir un effet de volume avec des conditions financières plus avantageuses, qu'il est possible de rationaliser et d'optimiser les coûts en créant un groupement de commandes avec les autres communes, qu'il est également possible de bénéficier des compétences juridiques des services de la Communauté de communes du Bouchardais en ce qui concerne l'élaboration d'une procédure unique de marché public de travaux, en signant une convention de prestations,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de constituer un groupement de commandes avec d'autres communes de la communauté de communes Touraine Val de Vienne.

EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION SUR LES PARCELLES APPARTENANT A LA SUCCESSION SOULAS

Suite au décès de Mme SOULAS Irminie, les enfants mettent en vente diverses parcelles situées dans le bourg. Un droit de préemption a été instauré par la Commune pour trois d'entre elles : AH 119 – 275 – 377 situées rue des Jardins.

Les enfants désirent savoir si la Commune est intéressée par l'acquisition.

Avant de prendre une décision, le Conseil Municipal souhaite savoir si les terrains sont situés en zone constructible et s'ils sont desservis par les différents réseaux.

ACQUISITION DE LA LICENCE IV

M le Maire a été informé de la mise en vente de sa licence IV. Cette licence étant la dernière sur la Commune, celle-ci ne peut être vendue en dehors de la Commune qu'après accord du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal décide de conserver la licence IV et de faire une offre d'achat au prix de 1 000 €.

TRAVAUX SUR LA CHAUFFERIE BOIS

Suite à la mise en service de la chaufferie bois, un problème est rencontré avec l'évacuation des fumées. Les voisins se plaignent des odeurs et de la pénétration des fumées à l'intérieur de leur habitation.

La solution proposée par l'installateur est la pose de conduits de fumée pour les deux chaudières d'une hauteur de 10 m. Le coût reste très élevé. Il est demandé l'avis d'un expert.

PROPOSITION DE L'ASSOCIATION « AGIR A 10 »**DE PARTICIPER A L'ACHAT D'UN SONOMETRE PROFESSIONNEL**

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de la proposition de l'association « Agir A10 » d'acquiescer un sonomètre professionnel destiné à réaliser des mesures acoustiques au voisinage des deux infrastructures de transport qui traversent le territoire : l'autoroute A10 et la ligne LGV, considérant le coût élevé des mesures acoustiques effectuées par des organismes spécialisés, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de participer à l'acquisition d'un sonomètre professionnel par l'association « Agir A10 » et émet un avis favorable à la participation financière de la Commune à hauteur de 0,30 € par habitant.

DENOMINATION DE NOUVELLES RUES ET NUMEROTATION DES HABITATIONS

M. le Maire finalise le dossier. Il sera nécessaire de nommer de nouvelles voies pour certains endroits.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

LE CONSEIL MUNICIPAL EST INFORMÉ :

- Du départ à la retraite au 1er avril 2019 de Mme LE CAM Monique, agent à l'agence postale communale ;
- Du besoin d'élagage des peupliers à l'étang communal pour des raisons de sécurité ;
- De la hausse de 5 % par l'entreprise ça net/toit sur la tonte et l'entretien au stade ;
- De la fin des activités du GAM. La présidente n'a pas informé à ce jour la Mairie.

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE :

- D'accepter des devis l'entreprise MAURICE pour des travaux au stade ;
- Déclarer d'un réservoir des WC, remplacement du réservoir défectueux des WC, remplacement des robinets des douches et des WC pour un montant de 516,83 € HT ;
- Pose d'un tuyau d'eau du compteur au chauffe-eau en remplacement du tuyau percé sous la dalle béton, pour un montant de 579,58 € HT ;
- D'accorder la gratuité de la concession dans le cimetière, suite au décès dans des conditions tragiques de Monsieur Philippe Josso.

► RÉUNION DU 6 FEVRIER 2019

EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION

Le Conseil Municipal est informé de la mise en vente de parcelles situées à l'angle de la rue des Jardins et la rue de la Paix. Trois parcelles sont soumises à un droit de préemption de la Commune.

Après vérification, elles ne sont pas desservies par les réseaux et sont situées en zone non constructible.

Le Conseil Municipal décide d'exercer son droit de préemption et souhaite disposer d'une offre de prix.

CONDITIONS DE MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES ECOLES PRIMAIRES

Le Conseil Municipal, considérant la modification du lieu du siège social du syndicat intercommunal des écoles primaires du Val de Vienne à la mairie de Maille,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide

- De mettre à disposition du syndicat un local pour les activités du secrétariat ;
- De fixer une participation financière du syndicat à hauteur de 100 € mensuel à compter du 11 février 2019 ;
- De refacturer au syndicat, si nécessaire, tout frais liés à l'installation.

VALIDATION DU NOM DES COURS D'EAU SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE

Le syndicat de la Manse procède à l'actualisation de la carte de leur nouveau territoire et souhaite disposer du nom des cours d'eau traversant les Communes.

Concernant Maille, le Conseil Municipal confirme les appellations suivantes : le cours d'eau venant de Draché jusqu'à l'ouvrage de répartition situé à proximité de la LGV s'appelle « le Réveillon ». A partir de cet ouvrage de répartition, sur la commune de Maille, le bras desservant le bourg de Maille, passant dans la partie busée dans le bourg, puis à proximité du lieu-dit « le Moulin » s'appelle « le Réveillon ».

Toujours, à partir de cet ouvrage de répartition, le second bras longeant la station de pompage du SMAEP dans le bourg de Maille, passant par « les Eguets » s'appelle « le Biez ».

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Le Conseil Municipal est informé :

- De la permanence des conseillers départementaux samedi 9 février prochain, de 9 h 30 à 10 h 30, dans la salle de la mairie ;
- De la baisse de la contribution au syndicat d'assistance technique pour l'épuration et le suivi des eaux (SATESE), pour la deuxième année consécutive ;
- De la vérification de la numérotation des habitations à faire par les conseillers municipaux, suivant leur secteur.

► RÉUNION DU 21 MARS 2019

AFFECTATION DU RESULTAT 2018, BUDGET ASSAINISSEMENT

Le Maire informe le Conseil Municipal que le résultat de clôture de l'année 2018 du budget assainissement présente un excédent 5 844,71 € et qu'il convient d'affecter ce résultat.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de reprendre la totalité de cet excédent en section d'exploitation du budget 2019 (Article 002).

VOTE DU BUDGET ASSAINISSEMENT 2019

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'approuver par chapitre pour la section d'exploitation et la section d'investissement, le budget du service assainissement de l'exercice 2019 tel qu'il est annexé à la présente délibération et équilibré comme suit, suite à la reprise des résultats :

- En section d'exploitation : 27 132,00 €
- En section d'investissement : 116 687,02 €

AFFECTATION DU RESULTAT 2018 DU BUDGET COMMUNAL

Le Maire informe le Conseil Municipal que le résultat de clôture de l'année 2018 du budget de la Commune présente un excédent de 142 015,22 € et qu'il convient d'affecter ce résultat. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de reprendre la totalité de cet excédent en section d'exploitation du budget 2019 (Article 002).

VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de voter le montant des subventions à accorder aux associations pour l'année 2019 pour un montant total de 7 424 €.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2019

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2019, décide d'augmenter de 1 % le taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2019 et de voter les taux ainsi :

- | | |
|---|---------|
| • Taxe d'habitation | 9,13 % |
| • Taxe foncière sur les propriétés bâties | 12,53 % |
| • Taxe foncière sur les propriétés non bâties | 32,47 % |

Le produit fiscal attendu s'élève à 124 221 €.

VOTE DU BUDGET 2019 DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal, considérant le projet du budget primitif 2019, décide d'approuver par chapitre pour la section de fonctionnement et la section d'investissement, le budget primitif de l'exercice 2019 équilibré comme suit, suite à la reprise des résultats :

- En section de fonctionnement : 518 438 €
- En section d'investissement : 334 622 €.

ADMISSION EN NON VALEUR DE PRODUITS IRRECOURVABLES

Le Maire expose au Conseil Municipal que le trésorier propose d'admettre en non-valeur une créance éteinte sur le budget communal. Il est précisé que cette créance est éteinte suite au surendettement d'un redevable et représente la somme de 5 568,77 €.

Le Conseil Municipal, considérant l'état des produits irrécouvrables dressé par le comptable public décide d'admettre en non-valeur la créance présentée ci-dessus.

AUTORISATION A ACCORDER AU MAIRE AFIN D'ENTAMER UNE PROCEDURE D'EXPULSION LOCATIVE

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'un locataire d'un logement communal ne s'acquitte plus du paiement de ses loyers. Sa dette de loyers de mi 2016 à 2018 s'élevant à 5 568,77 € a été admise en non-valeur suite à un jugement de la commission de surendettement.

Depuis 2019, le locataire continue de ne pas s'acquitter des paiements dus. La commune souhaite demander à Maître MULLET Stéphanie, Huissier de justice, d'engager une procédure d'expulsion. Le Conseil Municipal autorise M le Maire à entamer une procédure d'expulsion à l'encontre du locataire, à mandater à cette fin Mme MULLET Stéphanie, Huissier de Justice à Ste Maure de Touraine et signer toutes pièces relatives à cette affaire.

CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF CONTRACTUEL A TEMPS NON COMPLET

Le Conseil Municipal, décide la création à compter du 1er avril 2019 d'un emploi permanent pour la gestion de l'agence postale communale, dans le grade d'adjoint administratif contractuel relevant de la catégorie C à temps non complet, à raison de 33 heures hebdomadaires. Cet emploi sera occupé par un agent recruté par voie de contrat à durée déterminée pour une durée de 3 ans compte tenu du devenir incertain de l'agence postale communale.

Le contrat sera renouvelable par reconduction expresse. La durée totale des contrats ne pourra excéder 6 ans. A l'issue de cette période maximale de 6 ans, le contrat de l'agent ne pourra être reconduit que pour une durée indéterminée. L'agent devra justifier d'un diplôme de niveau V et sa rémunération sera calculée, compte tenu de la nature des fonctions à exercer, assimilée à un emploi de catégorie C, par référence à la grille indiciaire du grade de recrutement. Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

MISE A DISPOSITION D'UN AGENT TITULAIRE AU SYNDICAT MIXTE D'ADDUCTION D'EAU POTABLE AFIN D'ASSURER LES TACHES DE SECRETARIAT

Le Conseil Municipal décide de mettre à disposition l'agent titulaire moyennant le remboursement du salaire et des charges sociales afférentes du fonctionnaire titulaire du grade de rédacteur principal de 1ère classe, à raison de 4 h par semaine, pour la totalité de la période de mise à disposition soit 3 ans. Il est rappelé que le fonctionnaire est mis à disposition pour exercer les fonctions de secrétaire du syndicat d'eau. Ces dispositions seront incluses dans la convention de mise à disposition établie entre la Commune et le syndicat mixte d'adduction d'eau potable de Maille/Draché/Marcilly/Nouâtre.

CONVENTION DE RECUPERATION D'ANIMAUX ERRANTS

Le Conseil Municipal décide de passer une convention avec la Fourrière Animale 37 de Rivarenes, pour la récupération d'animaux errants sur le territoire de la Commune.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Le Conseil Municipal décide d'adresser un moratoire à Mme la Préfète d'Indre et Loire sur l'implantation de projets éoliens suite à la demande du « Collectif pour une transition énergétique profitable à nos territoires ».

Le Conseil Municipal est informé de la mise en place d'une signalétique du GR 655 « sentier vers Saint Jacques de Compostelle-Compostelle Via Tours » par le comité départemental de la randonnée pédestre. La localisation du panneau sera à « Pressé » à l'entrée du chemin de la Pierre Percée

► RÉUNION DU 25 AVRIL 2019

EXAMEN DE L'OFFRE DE PRIX POUR L'ACQUISITION DE PARCELLES

Il est proposé la vente des parcelles cadastrées AH n° 119 – 275 – 377- 400 – 401 – 402, situées dans l'angle de la rue des Jardins et la rue de la Paix, au prix de 16 € le m². La surface totale des parcelles représente 3 661 m² dans le cadre l'exercice de son droit de préemption, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et compte tenu des données statistiques officielles sur le prix des terres agricoles, décide de proposer le prix d'achat à 4 640 € l'hectare.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

ABATTAGE DES PEUPLIERS À L'ÉTANG COMMUNAL

Compte tenu de l'état des peupliers à l'étang communal et pour des raisons de sécurité, la scierie BARBOT de la Vienne procédera courant mai à l'abattage d'une centaine de peupliers, avec reprise du bois par leur soin. En contrepartie, la scierie versera 500 € à la Commune.

Le Conseil Municipal décide de replanter des arbres et arbustes avec l'aide du CPIE et du Syndicat de la Manse.

PROBLÈME DES FUMÉES DE LA CHAUFFERIE BOIS

Afin de résoudre le problème des fumées qui incommode les voisins de la chaufferie et pour privilégier une solution amiable, une demande d'expertise de la situation actuelle a été demandée à un cabinet extérieur. CEBI 45 et l'entreprise BERTUCELLI ont donné leur accord pour l'intervention de ce cabinet.

Le Conseil Municipal retient l'offre du Centre Régional des Energies Renouvelables (CRER) pour cette mission au prix de 2 700 € HT.

- Le Conseil Municipal décide :
- De demander des devis pour la remise en état de propreté du terrain de tennis.
- De faire réaliser par l'ASEPT des travaux de peinture dans le bureau de l'agence postale communale.

► RÉUNION DU 17 JUIN 2019

ENQUETE PARCELLAIRE COMPLEMENTAIRE EN VUE DE L'ACQUISITION, PAR VOIE D'EXPROPRIATION, PAR SNCF RESEAU DE TERRAINS SUPPLEMENTAIRES NECESSAIRES A LA REALISATION DU PROJET DE LGV SEA : ACQUISITION DE PARCELLES DU DOMAINE PRIVE DE LA COMMUNE

Une enquête parcellaire complémentaire se déroule à la mairie du 3 au 18 juin en vue de l'acquisition par voie d'expropriation, par SNCF Réseau, de terrains supplémentaires nécessaires à la réalisation du projet de ligne à grande vitesse Sud Europe Atlantique.

Pour la Commune cela concerne des chemins ruraux d'une emprise de 3 370 m² pour lesquels les promesses de vente n'ont jamais abouti faute d'accord.

AVIS A EMETTRE SUR LE PROJET DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES TOURAINE VAL DE VIENNE

Monsieur le Maire expose au conseil municipal les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) et les dispositions du règlement (écrit et graphique) qui concernent spécifiquement la commune. Le Conseil Municipal émet un avis favorable avec suggestions sur les orientations d'aménagement et de programmation et les dispositions du règlement du projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal qui la concernent directement, sur les points suivants :

Classement des hameaux : Le Village des Champs : Ah ; La Fêtière : Ah. Rajouter les parcelles cadastrées YI 85 et YI 86 ; Les Doucets : A ; Les Mérys : Ah. Rajouter la parcelle cadastrée YE 79 ; MAI01 remplacée par MAI03 sur le nouveau plan (ancienne voie ferrée).

Parcelles truffières cadastrées ZN 87 – ZN 127 – ZX 98 – ZY 43a à classer en zone A ; Classement de la voie ferrée en Agi à l'extérieur du bourg et en Ugi à l'intérieur du bourg. Faire figurer sur le plan la nouvelle ligne LGV et le raccordement ainsi que la base travaux.

Le Clos de la Babinère : manque une habitation sur la parcelle cadastrée YI 43.

MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LES TRAVAUX DE SECURISATION ROUTIERE AVEC LA SARL CAHIER DE ROUTE

Le précédent projet est remis en cause. Il existe une nouvelle possibilité de travailler gracieusement avec le Conseil Départemental sur ce projet. Le Maire rencontre le responsable du STA le 18 juillet prochain. Un devis avait été demandé à la SARL Cahier de Route pour la mission. L'offre s'élève à 1 900 € HT. Le Conseil Municipal décide de travailler avec le Conseil Départemental.

AVENANT A LA CONVENTION DE MISE

A DISPOSITION DU SERVICE COMMUNAUTAIRE POUR L'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS (ADS)

Monsieur le Maire rappelle que le service communautaire de la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre est chargé de la procédure d'instruction des autorisations, à compter du dépôt de la demande auprès de la commune jusqu'à la notification par le Maire de sa décision ainsi qu'au récolement.

Monsieur le Maire indique que le Conseil Communautaire a approuvé, suite au débat d'orientations budgétaires du 25 février 2019, une augmentation de la participation des communes au financement du service ADS.

Monsieur le Maire rappelle que la prestation de service dont fait l'objet la convention donne lieu à rémunération du coût du service de la manière suivante (article 10 de la convention) : 30% par les communes ; 70% par la CCTVV.

La prestation de service dont fait l'objet la convention donne lieu à rémunération du coût du service de la manière suivante : 50% par les communes, 50% par la CCTVV.

Le Conseil Municipal approuve le projet d'avenant à la convention, entérine l'entrée en vigueur de cet avenant à compter du 1er janvier 2019.

AVIS SUR LES TRAVAUX A PREVOIR A LA STATION D'EPURATION DE NOUATRE

Demande d'une étude patrimoniale : elle sera subventionnée à hauteur de 50 % et réalisée fin 2020. Une participation de 10 000 € de la commune sera à prévoir sur le budget 2020.

Travaux d'entretien : Remplacement de la soufflante desableur-dégraisseur pour un montant de 2 462,81 € HT, et installation d'un carter de protection (devis en attente). Le Conseil Municipal émet un avis favorable sur ces différents travaux, sous réserve de la disponibilité des crédits.

PROJET DE MODIFICATION DE LA VOIRIE AUX RAJEAUX

Pour organiser le ramassage des ordures ménagères aux Rajeaux, la Commune a demandé à Val Touraine Habitat d'étudier la possibilité de prolonger la voirie actuellement en impasse aux Rajeaux. Val Touraine Habitat ne s'oppose pas à ces travaux moyennant la répartition de la prise en charge financière. Val Touraine Habitat soumettra un projet de convention pour groupement de commande et le budget pour avis.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Pour les travaux de réhabilitation des sanitaires publics et de l'aménagement du square, considérant l'obligation du respect de la règle des 80 % maximum de subventions de fonds d'Etat, le Conseil Municipal décide de revoir et d'approuver le plan de financement suivant : Coût global estimé du projet HT de 57 000 € ; dont la Subvention FST 45 600 € et un autofinancement de 11 400 €.

Pour les travaux d'extension de la Maison du Souvenir, considérant la diminution 132 037 € HT du coût global du projet, le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide de revoir et d'approuver le plan de financement suivant : Coût final du projet HT 467 963 € dont la subvention FST de 374 370 € et un autofinancement de 93 593 €.

► RÉUNION DU 26 SEPTEMBRE 2019

AFFECTATION DU RESULTAT 2018 DU BUDGET PRINCIPAL - DECISION MODIFICATIVE

Le Conseil Municipal, vu la délibération du Conseil Municipal n° 2018-041 du 4 octobre 2018 portant dissolution du budget « Maison du Souvenir » à compter du 1er janvier 2019, vu l'approbation des comptes administratifs 2018 du budget principal et du budget « Maison du Souvenir » le 21 mars 2019, considérant les résultats de clôture du budget principal qui présentent un excédent de fonctionnement de 142 015,22 € et un excédent d'investissement de 190 875,38 € ; considérant qu'il convient de reprendre dans le budget principal 2019 les résultats de clôture du budget de la Maison du Souvenir qui présentent un excédent de fonctionnement de 4 249,74 € et un déficit d'investissement de 148 975,79 € ; après en avoir délibéré, décide d'affecter au budget principal 2019 : En recettes de fonctionnement : 146 264,96 € et en recettes d'investissement 41 899,59 €.

AVENANT A LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX A L'ASSOCIATION POUR LE SOUVENIR DE MAILLÉ

Le Maire informe le Conseil Municipal que la convention de mise à disposition de locaux signée le 2 juillet 2019 avec l'association « Pour le Souvenir de Maillé » ne prévoit pas le garage situé rue de la Poste et qu'un avenant est donc nécessaire. Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de l'avenant à la convention de mise à disposition de locaux avec l'association « Pour le Souvenir de Maillé » approuve cet avenant et autorise M le Maire à signer l'avenant.

DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASSOCIATION DE SERVICES ET SOINS A DOMICILE (ASSAD HAD) DANS LE CADRE D'ACQUISITION DE BRUMISATEURS

L'association de services, soins et hospitalisation à domicile a fait l'acquisition cet été, compte tenu des fortes chaleurs et d'événements caniculaires à répétition, de brumisateurs rechargeables pour leur personnel et les usagers du service. Cette dépense a représenté un coût de 16 477 € TTC.

L'association sollicite la Commune pour une aide financière. Sur la Commune, huit personnes ont bénéficié d'un brumisateur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'accorder à l'ASSAD HAD une subvention d'un montant de 50 €.

MODIFICATION STATUTAIRE DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES ECOLES PRIMAIRES DU VAL DE VIENNE

Le Conseil Municipal, vu la délibération du comité syndical du syndicat intercommunal des écoles primaires du Val de Vienne en date du 7 février 2019, approuvant le changement du siège social et le transfert de celui-ci à la Mairie de Maillé, émet un avis favorable sur la modification statutaire adoptée par le Comité Syndical du SIEPVV, dit qu'un exemplaire de la présente délibération sera adressé à Madame la Présidente du SIEPVV après contrôle de légalité.

LOCATION D'UN BUREAU ADMINISTRATIF, RUE DU 25 AOÛT, AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES ECOLES PRIMAIRES DU VAL DE VIENNE

Le Conseil Municipal, considérant le transfert du siège social du syndicat intercommunal des écoles primaires du Val de Vienne et la Mairie de Maillé, considérant que le bureau du Maire, solution provisoire, ne peut plus être utilisé pour exercer au mieux l'activité du syndicat il est proposé d'accorder au syndicat la mise à disposition d'un bureau administratif, situé au 1er étage de l'école, d'une surface de 15 m².

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de mettre à disposition du syndicat intercommunal des écoles primaires du Val de Vienne un bureau de 15 m², situé au 1er étage de l'école, sis 2 rue du 25 août, à Maillé ; de fixer le montant du loyer mensuel à cents euros (100 €) et autorise M le Maire à signer la convention de mise à disposition.

MOTION CONTRE LA FERMETURE DES TRESORERIES ET NOTAMMENT CELLE DE L'ILE BOUCHARD

M. Le Maire expose que les trésoreries constituent un service public de proximité essentiel tant pour les collectivités locales que pour les usagers. La trésorerie située à PANZOULT est la seule sur tout le territoire communautaire, suite à la fermeture des trésoreries de Ste Maure de Touraine et Richelieu.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de voter une motion contre la fermeture des trésoreries et celle de Panzoult en particulier.

CONDITIONS DE MISE A DISPOSITION DE SALLES COMMUNALES POUR LES CANDIDATS AUX ELECTIONS MUNICIPALES

M. ELIAUME quitte la séance. Dans le cadre des prochaines élections municipales de 2020, le Conseil Municipal souhaite fixer les conditions de mise à disposition des salles communales aux futurs candidats pour l'organisation de réunions. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 9 voix ; décide de fixer la location aux tarifs suivants : petite salle des fêtes : 50 € ; salle associative : 50 € ; grande salle des fêtes : 80 €. Décide, par 7 voix, d'accorder la gratuité pour la première utilisation.

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE :

- De valider le projet du syndicat de la Manse de replantation d'une centaine d'arbres autour de l'étang dans le cadre de l'opération « Arbres des vallées » avec l'aide du CPIE. Les enfants de l'école de Maillé seront associés à la plantation fin novembre ;
- De demander au Conseil Régional et à la Communauté de Communes un arrêt de bus à Maillé à destination des lycées de Chinon compte tenu de l'augmentation du nombre d'élèves.

LE CONSEIL MUNICIPAL EST INFORMÉ :

- De l'ensemble des travaux de peinture réalisés cet été par le personnel de l'ASEPT ;
- De l'ouverture de l'enquête publique sur le PLU intercommunal du 1er au 30 octobre 2019 ;
- De la tenue du congrès des Maires à Tours le 28 novembre prochain.

► RÉUNION DU 24 OCTOBRE 2019

Le Conseil Municipal fixe les différents tarifs communaux pour l'année 2020.

DEMANDE DE SUBVENTION DE LA MAISON FAMILIALE ET RURALE D'AZAY-LE-RIDEAU

Deux jeunes de la Commune sont scolarisés la MFR d'Azay-le-Rideau pour cette année scolaire. Cet établissement scolaire associatif sollicite une aide financière.

Le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention de 140 €, soit 70 € par élèves.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Le Conseil Municipal est informé :

- Des problèmes rencontrés pour éliminer les déchets verts de la Commune suite à l'interdiction de brûlage. Une réflexion est à mener sur les différentes possibilités : achat d'un broyeur, sous-traitance, voir avec les autres communes.
- Du devis de Simon Touraine Paysages pour l'entretien du talus de l'étang et le broyage des végétaux, d'un montant de 1 330 € TTC. Un autre devis est à demander.
- De la création d'un emplacement de point de regroupement pour les ordures ménagères au niveau du carrefour de la route de Noyers pour les habitants des Eguets, en accord avec le Conseil Départemental et le SMICTOM.
- De la mise en place de la demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle liée à la sécheresse. Tout habitant concerné doit se faire connaître auprès de la Mairie.
- Des horaires de la cérémonie du 11 novembre.
- Des propositions de projet de commerce par des particuliers : café associatif, épicerie sociale, commerce/bar/épicerie.
- Du retard de 18 mois dans le chantier de la fibre optique et des difficultés rencontrées pour l'adressage des lieux dits.

Nos joies et nos peines

Carnet Bleu

BESNAULT Noé	3 septembre
NOUZÉ Timéo	8 novembre

Carnet Rose

GAUDE Mya	2 mai
-----------	-------

Mariage

JALLEAU Maxime et COUNOT Elise	8 juin
--------------------------------	--------

Décès

SOULAS Irminie	16 décembre 2018
JOSSO Philippe	10 janvier 2019
TOSTAIN Raymond	17 mars 2019
PICART Maurice	14 avril 2019
DOUCÉLIN Francis	26 juin 2019

ACPG CATM

En 2019 : Notre assemblée générale s'est déroulée le 20 janvier.

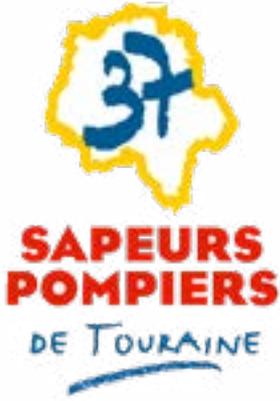
Le 8 mai s'est déroulé à la salle des fêtes de Maillé avec le traiteur Thierry Dousset.

Le pique-nique champêtre s'est finalement déroulé à la Roche (cause du temps) le 15 juin.

Pour 2020 : Notre assemblée générale se déroulera le 26 Janvier à 14 h 30 à Nouâtre, salle Henri Burin.

Le repas du 8 Mai se déroulera à la salle des fêtes de Maillé mais la cérémonie aura lieu à Nouâtre.

Le 5 septembre aura lieu à Maillé, un repas de camaraderie à Maillé ou voir 80 ans avec Thierry Dousset.



URGENCE CHEZ LES SAPEURS-POMPIERS

Notre centre de secours
de La Celle Saint-Avant a besoin d'aide

N'hésitez pas à contacter
l'Adjudant /chef Sébastien LEGRAND
sapeur-pompier volontaire
à La Celle Saint-Avant au
06.63.81.52.92

En effet, le nombre d'intervention augmente sans cesse et les sapeurs-pompiers en place, très sollicités, ont de plus en plus de mal à assumer la charge opérationnelle.

Nous recherchons donc vivement de nouveaux collègues sapeurs-pompiers volontaires afin de pouvoir assurer la pérennité et la qualité des secours sur le secteur de votre commune en première intervention.

Dans ce cadre-là et dans les mois à venir, nous lançons de nombreuses actions visant à venir rencontrer les habitants.

Nous organiserons aussi des rencontres, pour vous permettre d'apprendre les Gestes Qui Sauvent !

(informations complémentaires à venir)

Vous avez entre 18 et 55 ans ?

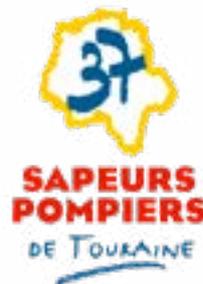
Vous êtes en plutôt bonne santé ?

Sans attendre et si vous souhaitez en savoir plus sur l'activité de sapeur-pompier volontaire, qui est entièrement compatible avec votre vie professionnelle ...



/Sapeurs-pompiers-de-la-Celle-St-Avant

Vous pouvez également consulter les sites internet suivants
www.pompiers.fr // www.sdis37.fr



TRAVAUX PUBLICS - TRANSPORT 4 rue du Souvenir - 86120 ROIFFÉ	MAÇONNERIE - CARRELAGE 05 49 98 76 38



*Le 12 janvier le verre de l'amitié,
a clôturé la matinée
des Voeux de la municipalité*



*Pour la fête des mères, cette année
encore, la commune a offert une
plante fleurie aux mamans présentes.
La matinée s'est terminée par un
moment convivial en partageant le
verre de l'Amitié*



Fête des écoles du RPI en juin



*Dépôt de gerbes le 25 août,
au Mémorial du cimetière*



*Discours de la Secrétaire d'Etat
auprès de la Ministre des Armées*



*En ce 11 novembre 2019,
les enfants ont participé activement
au dépôt de gerbe*



*Le repas du 11 novembre
offert par la commune aux personnes
de plus 68 ans
s'est déroulé dans une bonne ambiance*



SALLE DES FÊTES

		COMMUNE du 01.04 au 31.10 du 01.11 au 31.03		HORS COMMUNE du 01.04 au 31.10 du 01.11 au 31.03	
GRANDE SALLE	PARTICULIERS	ÉTÉ	HIVER	ÉTÉ	HIVER
	• Midi ou soir	140 €	160 €	181 €	212 €
	• Supplément soirée	57 €	57 €	57 €	57 €
	• Repas des scolaires			88 €	98 €
	• Vin d'honneur	41 €	51 €	48 €	58 €
	ASSOCIATIONS hors commune			266 €	296 €
PETITE SALLE	PARTICULIERS				
	• Journée entière	85 €	95 €	95 €	106 €
	• Demie journée	45 €	50 €	45 €	50 €
	• Repas scolaires			45 €	50 €
	ASSOCIATIONS hors commune			97 €	108 €
• CHÈQUE DE CAUTION		500 €		500 €	
• SALLE ASSOCIATIVE		41 €	51 €		

JANVIER	Dimanche 5 Jeudi 9 Samedi 11 Dimanche 19 Dimanche 26	Loto FCS2M (Football) à Sainte-Maure de Touraine Galette des rois de l'Automne de la Vie AG de Bibliothèque AG de Loisirs Animations de Maillé AG des A.C.P.G. à Nouâtre suivie de la galette
FÉVRIER	Dimanche 2 Jeudi 13 Vendredi 28	Loto de l'Association de Chasse AG de l'Automne de la Vie AG de l'association de Chasse
MARS	Dimanche 8	Loto du F.C.S.2.M.
AVRIL	Samedi 4 Samedi 25	Coups de cœur des bibliothèques à l'Île Bouchard Chasse aux œufs - Portes ouvertes à la bibliothèque
MAI	Vendredi 8	Cérémonie de l'Armistice 1945 Repas des anciens combattants Maillé
JUIN	Jeudi 4 Samedi 6 Du 2 au 12	Repas du club de l'Automne de la Vie Cérémonie fête des mères Tournoi inter-entreprises F.C.S.2.M.
JUILLET	Samedi 4 Samedi 13 Jeudi 16	Sortie de Loisirs Animations de Maillé Fête nationale - Rencontre des habitants Pique-nique de l'Automne de la Vie
AOÛT	Mardi 25	Cérémonie commémorative du massacre
SEPTEMBRE	Samedi 5	Buffet campagnard ACPG Tournoi de football U15 à Sainte-Maure de Touraine
OCTOBRE	Dimanche 11	Brocante
NOVEMBRE	Mercredi 11 Samedi 14 Dimanche 22	Cérémonie de l'Armistice 1918 Repas des Aînés Choucroute du F.C.S.2.M. Loto de Loisirs Animations de Maillé
DÉCEMBRE	Jeudi 17	Repas de Noël de l'Automne de la Vie



A L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

PECHE

CARTE À LA JOURNÉE	8 €
CARTE À L'ANNÉE	
• Habitants de la Commune	64 €
• Personnes hors Commune	83 €

TENNIS

ABONNEMENT ANNUEL	
• Adulte	43 €
• Couple	64 €
• Enfant moins de 18 ans	25 €
• Par enfant supplémentaire	13 €

LOCATION HORAIRE

• Par joueur	4 €
• <i>Gratuit pour les moins de 14 ans et les Maillaisiens</i>	

CONCESSIONS FUNÉRAIRES S'ADRESSER À LA MAIRIE

CONCESSION TRENTENAIRE	157,00 €
CONCESSION CINQUANTENAIRE	312,00 €
CAVURNE (terrain et caverne)	
- 15 ans	250,00 €
- 30 ans	497,00 €
Jardin du Souvenir	53,00 €

PHOTOCOPIES



FORMAT A4

• Recto	0,60 €
• Recto/Verso	0,70 €

FORMAT A3

• Recto	0,70 €
• Recto/Verso	0,90 €

Quelques adresses incontournables

SECRETARIAT DE MAIRIE

Ouverture :
lundi, jeudi et 1 samedi sur 2 de 10 h à 12 h
mardi et vendredi de 14 h à 17 h 30.

Sandrine BARREAU

☎ 02 47 65 24 71

secretariat@maille.fr www.maille.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Ouverture : du lundi au vendredi de 8 h 30 à
12 h 30 et de 14 h à 15 h 30,

levée du courrier à 14 h 30

le samedi de 9 h à 11 h 30,

levée du courrier à 11 h 20

Valérie CARRE

☎ 02 47 65 24 70

MAISON DU SOUVENIR

Ouverte du lundi au samedi de 10 h 30 à 13 h 00
et de 14 h 00 à 18 h 00

et le dimanche de 14 h 00 à 18 h 00

du 1^{er} avril au 30 novembre.

☎ 02 47 65 24 89

BIBLIOTHÈQUE MAILLÉ A LIVRE OUVERT

Ouverture : vendredi de 16 h à 18 h
samedi de 10 h à 12 h

☎ 02 47 65 37 56

DIRECTRICES DES ÉCOLES

DE MAILLÉ : Karine HAMMERLE

☎ 02 47 65 30 38

DE NOUÂTRE : Magalie OBLIGIS

☎ 02 47 65 27 91

DE MARCILLY : Sophie PERRIN

☎ 02 47 65 32 75

CANTINE DE L'ÉCOLE

☎ 02 47 65 34 50

COLLÈGE DE NOUÂTRE

Principal : M. Frédéric LIBOUREL

☎ 02 47 65 20 42

SECRETARIAT DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES ÉCOLES DU VAL DE VIENNE

Rue du 25 août
37800 MAILLÉ

☎ 02 47 43 13 39

GARDERIE PÉRISCOLAIRE ET CENTRE DE LOISIRS DE NOUÂTRE

☎ 02 47 65 27 98

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TOURAINES VAL DE VIENNE

14, route de Chinon - 37220 PANZOULT

Fax 02 47 58 91 65

☎ 02 47 97 03 26

contact@cc-tvv.fr

GARES SNCF DE :

PORT DE PILES ☎ 02 47 65 04 22

NOYANT/STE-MAURE ☎ 02 47 65 82 11

TOURS ☎ 08 36 35 35 35

PHARMACIE DE NOUÂTRE

Ouverture : de 9 h 15 à 12 h 30

et de 14 h 15 à 19 h 30

Samedi de 9 h 15 à 12 h 30

M^{me} MILLET ☎ 02 47 65 20 28

URGENCES EN INDRE-ET-LOIRE

☎ 112 avec portable

MÉDICALE SAMU ☎ 15

POMPIERS ☎ 18

POLICE SECOURS ☎ 17

CENTRE ANTI-POISON ☎ 02 47 66 85 11

ENFANCE ☎ 119

GENDARMERIE DE RICHELIEU

☎ 02 47 93 63 20

SERVICES PRÉFECTORAUX

☎ 02 47 64 37 37

ASSOCIATION DE SERVICES ET DE SOINS À DOMICILE (ASSAD)

M^{me} RABATE ☎ 02 47 65 61 89

Permanence :

mairie de Sainte-Maure de Touraine

Tous les jours du lundi au vendredi

de 08 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00

AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL (ADMR)

M^{me} QUENTIN ☎ 02 47 65 81 76

HÔPITAL DE SAINTE-MAURE DE TOURAINES

Repas à domicile ☎ 02 47 72 32 32

PAROISSE NOTRE-DAME EN BOUCHARDAIS

Père Philippe MAROT ☎ 02 47 58 51 03

ASSISTANTE SOCIALE

Sur rendez-vous ☎ 02 47 65 42 25

CROIX ROUGE À SAINTE-MAURE DE TOURAINES

Rue du 8 Mai ☎ 02 47 65 47 19

TRÉSORERIE DE L'ÎLE-BOUCHARD

Centre des Finances Publiques

14, route de Chinon - 37220 PANZOULT

☎ 02 47 58 50 40

Tous les jours du lundi au vendredi de 9 h à 12 h
mardi et jeudi de 13 h 30 à 16 h

SOGEA

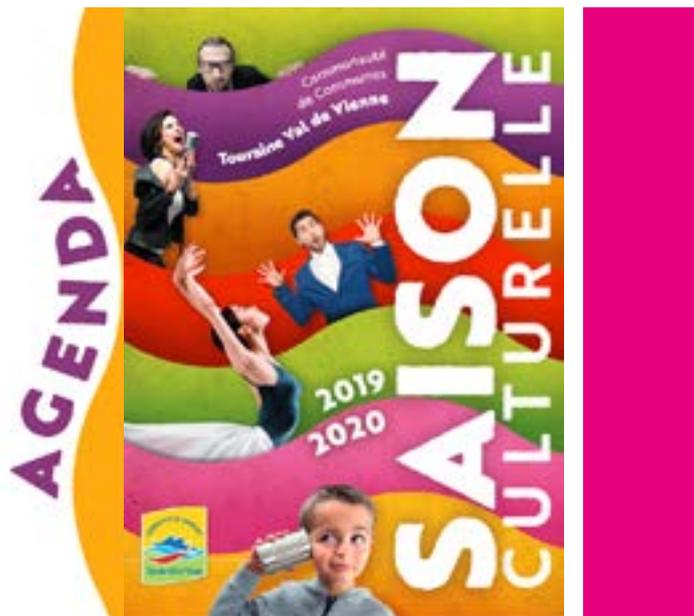
24h/24 7j/7

☎ 06 29 51 64 91

SMICTOM À CHINON ☎ 02 47 93 22 05

www.smictom.com





◆ VENDREDI 31 JANVIER ▶ 20 h 30 ▶ **CUBE À PANZOULT**
SOIRÉE DÉCOUVERTE DANSE-CHANSON LEÏLA KA

◆ MERCREDI 12 FÉVRIER ▶ 17 h 00 ▶ **ANTOGNY-LE-TILLAC**
Pôle culturel d'Antogny-le-Tillac, jeune public, théâtre d'objets
BONNE PÊCHE, MAUVAISE PIOCHE

◆ DU 17 AU 21 FÉVRIER ▶ 19 h 00 ▶ **ANTOGNY-LE-TILLAC**
Pôle culturel d'Antogny-le-Tillac
SORTIE DE RÉSIDENCES ARTISTIQUES

◆ VENDREDI 3 AVRIL ▶ 20 h 30 ▶ **FAYE LE VINEUSE**
Café St Georges à Faye le Vineuse
THÉÂTRE LE CAFÉ DE L'EXCELSIOR

◆ JEUDI 30 AVRIL ▶ 20 h 30 ▶ **SAINTE-MAURE DE TOURAINE**
Salle des fêtes
MUSIQUE MANU LANVIN AND THE DEVIL BLUES

◆ SAMEDI 30 MAI ▶ 9 h 30 et 11 h 00 ▶ **SAINTE-MAURE DE TOURAINE**
Cour de l'espace Trianon
LE PETIT DÉJEUNERS

◆ DIMANCHE 14 JUIN ▶ **PUSSIGNY**
MARIONNETTES, THÉÂTRE

◆ SAMEDI 27 JUIN ▶ **VOIE VERTE RICHELIEU-CHINON**
FÊTE DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

◆ DURANT L'ANNÉE 2020 ▶ à l'Hôpital de Ste Maure-de Touraine
et dans les EHPAD de l'île Bouchard et Richelieu
durant 12 semaines dans chaque établissement
OUVRE-MOI TA PORTE
Emmanuelle, Patrice et Bruno viennent au chevet des personnes
âgées hébergées.

LE RELAIS EMPLOI DE SAINTE-MAURE DE TOURAINE

*Un service de proximité Emploi/Formation/Démarches
administratives et numériques*

Au service des employeurs, des employés et des demandeurs d'emploi

VOUS ÊTES ARTISAN, ENTREPRENEUR, PARTICULIER

- ▶ Vous avez besoin d'un employé temporaire pour quelques heures, quelques jours, quelques semaines quel que soit le métier
- ▶ Vous souhaitez perfectionner un employé afin de lui permettre de progresser dans l'entreprise et ainsi de mieux répondre à vos besoins

VOUS ÊTES DEMANDEUR D'EMPLOI

- ▶ Vous souhaitez accéder à un emploi permanent, réfléchir à un projet professionnel
- ▶ Vous souhaitez vous perfectionner ou acquérir de nouvelles compétences pour faciliter votre retour à l'emploi

VOUS ÊTES EMPLOYÉ

- ▶ Vous souhaitez acquérir de nouvelles qualifications ou développer les vôtres
- ▶ Vous voulez accroître votre temps de travail partiel

ET D'AUTRES SERVICES

- ▶ Vous ne disposez pas de moyen de locomotion ou en êtes privé temporairement
- ▶ Vous souhaitez un appui dans vos démarches administratives et rencontrer le bon interlocuteur
- ▶ Vous souhaitez accéder à l'outil informatique et internet, ou vous former à son utilisation

Des professionnels et leurs nombreux partenaires sont à votre disposition pour vous appuyer dans vos démarches et ensemble, trouver des solutions.

Contactez Le Relais Emploi de Sainte-Maure de Touraine

**Les Passerelles, 77 avenue du Général De Gaulle,
37800 Sainte Maure de Touraine**

**Téléphone standard Relais Emploi : 02 47 65 67 50
accueil@relaisemploismt.fr**

Association Intermédiaire : ai@relaisemploismt.fr

Site Internet : <https://www.cc-tvv.fr/au-quotidien/relais-emploi/>

Accueil : Du lundi au vendredi de 9h à 12h, et sur rendez-vous de 14h à 17h

VOTRE CONSEILLER MUNICIPAL RÉFÉRENT PEUT VOUS AIDER.

37 Place du Maréchal Leclerc
37800 Sainte Maure de Touraine

PRO
& Cie

SARL B. MAURICE

sarl.b.maurice@orange.fr

02 47 65 67 50
www.proccommunautetvvtouraine.com

Électricité - Plomberie - Chauffage
Solaire - Géothermie
Climatisation
Pompe à chaleur
Entretien chauffages

Antennes - S.A.V

Image - Son - Multimédia
Electroménager

**POUR PLUS D'INFOS, CONSULTER
LE LIVRET SAISON CULTURELLE 2019-2020
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TOURAINE VAL DE VIENNE**



ÉTENDU

Le Réveillon en plein programme de restauration

Depuis 2018, le cours d'eau traversant les communes de Draché, Maillé et Nouâtre fait l'objet de différents travaux. En 2019, ceux visibles ont été réalisés dans le bourg de Nouâtre au droit de l'ancien moulin, puis sur la commune de Draché sur plus d'un kilomètre au niveau du bourg. Dans le premier cas, les travaux ont permis de rétablir la continuité écologique pour un libre déplacement des espèces et des sédiments entre la Vienne et le Réveillon. Dans le second cas, il s'agissait de diversifier les habitats présents dans le lit et de faire « serpenter » le ruisseau pour « quitter » l'ambiance de fossé qu'on lui a donné lors des curages passés. De plus, terrasser les berges communales favorise ponctuellement les débordements au profit de l'aval.

Concernant la qualité de l'eau qui dépend du bassin versant, plusieurs agriculteurs ont été rencontrés par la technicienne dans le cadre de rencontres individuelles et collectives afin de tenter d'établir un programme d'actions dans le même esprit que sur le bassin de la Manse. Les attentes du Syndicat concernant la réfection de la station d'épuration communale de Sepmes, piloté par la communauté de communes, sont fortes.

Lorsque ces travaux seront d'actualités, le cours d'eau le Réveillon n'en sera que bénéficiaire.

Zoom sur la sécheresse 2019

Tous les cours d'eau ont souffert du manque de débit l'été dernier. Il est présagé une répétition de ce phénomène. Il semble important de communiquer sur ce qui peut améliorer cette situation.

Premièrement, l'eau du ciel doit pouvoir davantage s'infiltrer dans les sols pour atteindre les nappes d'eau, notamment grâce aux zones dites humides. En effet, ce sont ces nappes qui apportent l'eau aux cours d'eau l'été. Ceci passe par la préservation des mares, voir la restauration de zones tampons, de zones humides, de haies etc... Des conseils et aides existent.

Ensuite, les prélèvements d'eau (nappe et cours d'eau) doivent satisfaire à des usages primordiaux. Concrètement, un exemple qui ne devrait plus exister à l'avenir : arroser la pelouse en pleine chaleur. D'autres gestes du quotidien peuvent réduire l'utilisation de l'eau. Récupérer l'eau de pluie provenant des toitures permet de réduire les prélèvements. Tout le monde est concerné.

Pour conclure au niveau des ruisseaux, l'ombrage de la ripisylve est crucial. En plein soleil, l'eau se réchauffe et l'évaporation est accentuée. Il en est de même sur les portions de cours d'eau très stagnantes dont la température s'élève significativement ; certains seuils engendrent cela. C'est pourquoi le travail d'entretien et de plantation des berges et très important, ainsi que l'effacement ou l'aménagement des obstacles boquant les écoulements.

Vous pouvez également vous abonner à la lettre de nouvelles du syndicat de la Manse étendu, à raison d'environ cinq mails annuels.

manse.secretariat@orange.fr

02 47 40 94 30



LES ACTIVITÉS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉNERGIE D'INDRE-ET-LOIRE (SIEIL) sont en constante évolution afin de servir et accompagner au mieux les collectivités d'Indre-et-Loire dans la gestion de leurs réseaux d'électricité, de gaz et d'éclairage public.

En 2019, le SIEIL compte 15 500 km de réseaux électriques, 60 000 logements raccordés au gaz et près de 45 000 points lumineux en Indre-et-Loire (excepté Tours). Le SIEIL permet également aux communes de gérer leur territoire via un outil cartographique commun. (www.sieil37.fr). Le SIEIL accompagne les collectivités dans leur transition énergétique via

la SEM EneR CENTRE-VAL DE LOIRE. Son but est de développer les énergies renouvelables dans la Région, à travers des projets de méthanisation, de photovoltaïque, d'éolien et d'hydroélectricité, portés par les syndicats d'énergies de ces territoires. (www.enercvl.fr).

Il propose également un groupement d'achat d'énergies qui regroupent déjà 454 membres publics sur les départements de l'Indre, de l'Indre-et-Loire et de l'Eure-et-Loir pour acheter mieux et à prix maîtrisés.

Pour les particuliers, un comparateur d'offres d'énergies est disponible sur le site du médiateur de l'énergie (www.energie-mediateur.fr).

Le SIEIL a terminé le déploiement des bornes de recharges pour véhicules électriques et hybrides. Avec 428 points de charge, l'ensemble du département est désormais couvert. Les usagers peuvent utiliser les bornes avec ou sans abonnement. Désormais cette activité est regroupée au sein de Modulo (MObilité DURable LOcale), une société publique locale créée en partenariat avec le Syndicat d'énergie du Loir et Cher et de la Marne. (www.modulo-energies.fr).

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉNERGIE D'INDRE-ET-LOIRE

12 - 14, rue Blaise Pascal
BP 51314 - 37013 Tours cedex 1

02 47 31 68 68

sieil@sieil37.fr

www.sieil37.fr

Suivez-nous sur Twitter : @sieil37



Merci à nos annonceurs, commerçants et artisans, le poumon économique de notre région

Intermarché

SAINTE-MAURE DE TOURAINE

leDRIVE
Intermarché

Pour vos commandes :

Charcuterie - Traiteur : 02 18 24 11 89

Boucherie : 02 18 24 11 90

Poissonnerie : 02 18 24 11 91

02 47 65 67 81

imprimerie
Berton

Z.I. Saint Lazare 37220 L'ILE-BOUCHARD
Tél. 02 47 58 50 18 - Fax 09 70 63 09 51
imprimerie.berton@wanadoo.fr



VIDANGE / CURAGE
DÉCHETS

1B, Rue Pierre Cantault
37800 NOUÂTRE

Tél. 02 47 65 20 46

www.protec-vidange.fr

protec.asso@orange.fr



Ensemble, protégeons notre nature

SUPER U

L'Ile Bouchard

U traiteur

Une équipe à votre service pour vos repas de fêtes
au **02 47 58 73 64**



AMBULANCES - TAXI

V.S.L. AGRÉÉES

POMPES FUNÈBRES
AGRÉÉES

contrats obsèques - démarche - Transport
Salon funéraire - organisation des funérailles

URGENCES ✚
HOSPITALISATIONS ✚



SARL CHAMPIGNY et FILS

Tél. 02 47 65 68 06

37800 SAINTE-MAURE • 37800 MARCHILLY SUR VIENNE • 37800 NOUANT